# La Grève des Mineurs

SUITE

## Dans le Gard

Nimes, 16. — A Alais, les adhérents de la Fédération de la C. G. T. de la rue La Fayette et à la C. G. T. U. avaient voté la grève à une grosse majorité pour ce matin.

Le travail cessa complètement, ainsi qu'il était décidé dans diverses exploitations du bassin minier d'Alais.

Aux mines de la Grande-Combe, des Portes, de Sonechas et de Bessages le chômage est partiel et peut être évalué à 50 et 75 %.

Dans des concessions où le chômage est presque général, il ne reste aux mines que le personnel nécessaire à l'entretien.

On ne signale aucun incident.

## Dans la Loire et la Saône-et-Loire

Saint-Etienne, 16. — La proportion des chômeurs dans l'ensemble du bassin des mines de la Loire atteint 75 à 80 %.

L'effectif normal du poste de jour devait être ce matin de 12.746.

Les entrées n'ont été que de 3.452.

En Saône-et-Loire, le travail est normal.

A Monceau-les-Mines, seuls les mineurs unitaires de Saint-Gératin-sur-D'Heune, dans la proportion de 80 %, chôment ce matin.

## Dans l'Aveyron

Rodez, 16. — Cinquante absences seulement sont signalées à Campagnac.

A Decazeville, une très petite partie des mineurs est en grève.

## Le communiqué du Ministère des Travaux Publics

Paris, 16. — Au ministère des Travaux publics, on communique, ce matin, les renseignements suivants sur la situation dans les mines françaises :

Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, le travail est pratiquement complet. En effet, sur 50.000 mineurs, on compte à peine 3.000 grévistes, dont la plupart polonais, ont quitté le travail à la suite d'un malentendu et ne tarderont pas à le reprendre.

Dans le Nord, on signale 20 pour cent environ de grévistes. Anzin et Aniche paraissent plus particulièrement touchés.

C'est dans le bassin de la Loire que l'ordre de grève a été le plus suivi : 75 pour cent des mineurs ont abandonné le travail. Les mines de Firminy et de Roche-la-Molière sont cependant restées en dehors du mouvement.

Dans le Gard, on compte 1.500 grévistes sur 6.000 environ, qui, presque tous, appartiennent aux exploitations de la Grand-Combe.

Dans l'Aveyron, 10 pour cent des ouvriers ont abandonné le travail. Par contre, et enfin, dans le Tarn, on ne signale aucune défection.

## La grève de Carmaux est ajournée

Carmaux, 16 — Les extrémistes réunis hier soir ont décidé d'ajourner la grève.

## A Decazeville et environs une entente est intervenue

Rodez, 16. — La grève des mineurs du bassin houiller de Decazeville, Aubin et Cransac, qui devait avoir lieu aujourd'hui 16, n'a pas éclaté.

Une entente intervenue entre les compagnies et les ouvriers a permis à ceux-ci de continuer le travail.

Les défections constatées ce matin dans de nombreux puits atteignent à peine quatre-cents.

# Les sautes brutales du cours du sucre

### *Après un bond du 65 francs il est tombé de 50 francs*

Nous avons annoncé la hausse formidable des sucres sur le marché de Paris, hausse qui atteignit, mercredi 65 francs les 100 kilos, portant le prix de cette quantité à 327 rancs.

Heureusement, ce cours énorme ne s'est pas maintenu; toujours sur les indications du marché de New-York, où sévit une spéculation effrénée, le sucre a baissé, jeudi, de 50 francs aux 100 kilos.

Le cours du sucre est encore très élevé néanmoins, et les mesures en cours contre la spéculation parviendront, il faut l'espérer, à l'enrayer.

Ajoutons que M. Lavayssé, chef du service de répression des fraudes à la préfecture de police, est chargé de rechercher les conditions dans lesquelles certains commerçants et détaillants parisiens ont été amenés à augmenter subitement le prix du sucre qui, chez certains d'entre eux, était passé, jeudi, de 3 fr. 55 à 4 francs et même 4 fr. 50 le kilo.

De nombreux rapports sont arrivés dans la soirée à la préfecture de police qui constatent que, malgré la baisse assez sensible enregistrée, le sucre n'en a pas moins atteint, jeudi, des prix élevés. Les enquêteurs ont eu leur attention particulièrement attirée par le fait que du sucre acheté il y a *plusieurs jours*, a pu subir une hausse aussi considérable.

### *Plus de licence d'exportation pour le sucre belge*

Bruxelles, 16. — Le ministre du ravitaillement a décidé de ne plus délivrer de licence pour l'exportation du sucre.

# Le sucre monte, descend...

## Les spéculateurs, à Lille notamment veulent en profiter

Nous parlons d'autre part des sautes brutales du cours du sucre à Paris. De 262 fr., il monta à 327 fr. pour redescendre ensuite à 272 fr. les 100 kilos.

Ce tripatouillage a eu à Lille sa répercussion. C'est ainsi que certains épiciers, croyant voir en perspective de beaux bénéfices, ont retiré de la circulation tout le sucre qu'ils possédaient et déclaré simplement à leur clientèle qu'ils en étaient dépourvus complètement pour l'instant.

*Hier, dans certains quartiers*, il était impossible, à la suite de ces manœuvres, de découvrir un grumme de cette indispensable denrée.

Nous croyons savoir que de même que dans la capitale, le Parquet s'est inquiété de cette pénurie subite et qu'une enquête est menée à ce sujet.

# Double cas d'asphyxie par le gaz à Cysoing

### *Après une heure d'efforts les deux victimes furent rappelées à la vie*

Jeudi matin, vers sept heures, Mme Prudent-Lamant se rendant comme chaque jour chez M. et Mme Devienne-Dumoulin, rue Jacquart, 8, fut tout étonnée de voir les volets fermés et la porte ouverte.

Une forte odeur de gaz la prit à la gorge quand elle pénétra dans la maison où elle découvrit M. et Mme Devienne inanimés sur leur lit. Mme Lamant poussa des cris pour appeler les voisins qui ouvrirent aussitôt les fenêtres pour donner de l'air à la chambre.

M. le docteur Verlaine appelé en toute hâte prodigua les premiers soins aux malades qui ne revinrent à eux qu'après une heure d'efforts du médecin.

C'était une fuite de gaz qui avait provoqué l'asphyxie de M. et Mme Devienne. Une enquête est ouverte.

# *On abaisse certains tarifs de chemin de fer*

### NOTAMMENT POUR LES VOYAGES COLLECTIFS, LE TRANSPORT DE LAIT, VIANDES, LEGUMES, ETC.

Paris, 15. — Au cours de sa réunion, le Conseil supérieur des chemins de fer, présidé par M. Mahieu, a examiné le nouveau tarif G. V. 8-108 (voyages collectifs) qui donnera des facilités nouvelles aux membres des sociétés sportives, artistiques, etc. Des abaissements de tarifs particulièrement importants seront accordés aux membres d'associations d'anciens combattants se déplaçant pour des cérémonies sur les champs ed bataille.

Le tarif G. V. 3-103 (denrées) comportera des réductions pour le lait et pour les viandes, les réductions de 15 à 20 % pour les fruits et légumes seront maintenues.

# La Bulgarie donne une garantie pour ses réparations

Sofia, 15. — Aujourd'hui, à une heures, le gouvernement bulgare a remis à la Commission interalliée sa réponse au sujet des réparations.

Ce gouvernement accepte de donner comme garantie du paiement des réparations, une partie des revenus des douanes jusqu'au montant des annuités fixées après accord réciproque entre le gouvernement et la Commission.

### *Un anglais a donné 3.000 fr. à Givenchy-lez-La Bassée*

Paris, 16. — M. Charles Reibel, ministre des Régions Libérées, vient de recevoir de M. Walter Harding, de Liverpool, une somme de mille francs, destinée à aider à la reconstruction de Givenchy-lez-La Bassée

C'est la troisième fois en quelques mois que ce généreux donateur manifeste ainsi l'intérêt qu'il porte à cette commune.

# La Journée Sportive

## FOOTBALL-ASSOCIATION

## Les Championnats du Nord

### Les Matchs de demain

**REFLEXIONS**

Au programme de la journée du 18 février figure quelques rencontres, présentant un certain intérêt. Avant le fameux match O. H.-R. C. Roubaix on attend avec impatience le choc S. R.-O. L. qui doit départager les équipes. Des gens mal intentionnés font courir le bruit que le Stade Roubaisien aurait l'intention de n'opposer aux Lillois qu'une faible résistance. Le but de lui faciliter la victoir, et de battre ensuite le Racing-Club de Roubaix. Ce serait peu connaître le S. R. Comment peut-on être assez naïf pour colporter de pareils bruits, qui discréditent leurs auteurs aux yeux de tous. Rivalité peut-être, jalousie, ou encore désir de faire tort au Stade qui, nous en sommes certains, ne s'occupera nullement du Racing et cherchera plutôt à mettre en échec, les Olympiens Lillois

**NOS PRONOSTICS**

**(Groupe A)**

ROUBAIX. — Stade Roubaisien contre Olympique Lillois, à 15 heures, rue Jouffroy (Pont-Rouge) arbitre M. Dejonghe. Aller O. L.-St R. 0

Rencontre palpitante qui se terminera, par un net avantage des Lillois, plus fougueux, plus pénétrants que leurs adversaires

BOULOGNE. — Union Sportive Boulonnaise contre Racing-Club de Roubaix, à 15 heures, Moulin-Vibert, arbitre M. A. Vallin. Aller R. C. R. 3-U. S. B. 0.

Les Roubaisiens s'ils veulent augmenter leurs points devront se méfier des maritimes très dangereux chez eux La victoire des Roubaisiens est escomptée.

CALAIS. — Racing-Club de Calais contre Union Sportive Tourquennoise 15 heures, Stade Julien Denis, arbitre M. Dubiez. Aller U. S. T. 2-R. C. C. 0.

Partie dont le résultat semble à première vue indécis, nous ne serons pas autrement surpris si l'Union enregistrait une défaite. Les Calaisiens possèdent une équipe capable de la battre.

TOURCOING — Sporting-Club Tourquennois contre Amical Club des Arts de Roubaix, 15 heures, rue de Varsovie, arbitre M. Détrez. Aller A. C. A. R. 2-S. C. T. 1.

Jolie lutte en perspective entre les deux lanternes rouges du groupe. L'Amical doit fournir le vainqueur.

**(Groupe B)**

DOUAI. — Sporting-Club de Douai contre C.S. Wattien, 15 heures terrain des Sports. Arbitre M. Théâtre Aller nul 1 à 1.

Douai depuis quelque temps semble démoralisé, reflètera-t-il de l'occasion offerte demain pour s'adjuger une victoire ? Nous le croyons et le souhaitons.

AMIENS. — Amiens A. C. contre R. C. Arras, 15 heures à Amiens. Arbitre M. Vanlaton. Aller Amiens 3 Arras 1.

Les deux leaders du groupe se livreront une lutte acharnée de laquelle sortiront vainqueurs les Amiénois.

ROUBAIX. — C. A. Deuzenne contre S. C. Abbeville, 15 heures, boulevard de Reims. Arbitre, M. Duprez Aller S. C. A. 3-C. A. D. 1.

Ce match sera très disputé et l'issue problématique. Une chance est accordé à Deuzenne. En profitera-t-il ? Ce Club est dévenard au possible. Aussi nous pencherons pour les visiteurs

TOURCOING. — A. S. Tourquennoise contre O. S. C. Boulogne, 15 heures, terrain des Orions Arbitre, M. G Baert. Aller A.S.T. 2-O.S.C.B. 0.

Les aiseux sont-ils remis de leur émotion de dimanche dernier ? Si oui, ils peuvent tenir tête aux Boulonnais, pas dangereux en ce moment.

**Promotions**

ROUBAIX. — U. S. Roubaisienne contre O.S. C. Halluin, 15 heures, boulevard de Lyon, arbitre, M. H Vallin.

Les Roubaisiens, émoustillés par leur récente victoire sur Fives, pourraient bien causer une surprise.

MARQUETTE. — F. C. Marquette contre F. C. Roubaix, 15 heures à Marquette. Arbitre, M. Lamine. Marquette doit ajouter une victoire à son actif.

RONCHIN. — U. S. Ronchin-Thumesnil contre La Turgotine, 13 heures, terrain Tudor. Arbitre, M. Boulier.

La Turgotine devrait s'incliner devant Ronchin à condition que ce dernier présente son équipe complète.

ARMENTIÈRES. — J. A. Armentières contre S. C. Fivois 15 heures, terrain de jeux. Arbitre, M. Barbier.

Les Fivois vont-ils interrompre la série de leurs défaites ? Nous sommes en droit de le supposer, néanmoins, il faudra qu'ils déploient toutes leurs qualités, pour venir à bout des courageux et scientifiques Armentiérois.

**Les autres divisions**

Dans les seconde et troisième divisions, nous voyons comme vainqueurs l'Etoile Club Lillois contre Hellemmes ; l'A. S. Lille contre Lomme (pénible ment); Pierre-de-Roubaix contre Merville; Pérenchies contre Hem ; R. C. Lillois contre Secclin ; Auby contre Saint-André ; Oignies contre la Générale ; Turgot contre Croix ; S. O. Halluin contre S. C. Roubaix.

**OLYMPIQUE LILLOIS**

Equipe I. A. et Stade Roubaisien (I. A), à 15 heures, à Roubaix, rue Jouffroy.

Equipe I. B. et Stade Roubaisien (I. B.), à 1 heures, à Lille, avenue de Dunkerque.

Equipe II et Excelsior-Club de Tourcoing (II), à 10 heures, à Tourcoing, boulevard Industriel.

Equipe III et Union Sportive de Marquillies (I), à 8 heures 30, à Lambersart, avenue de l'Hippodrome.

Equipe IV, repos.

Equipe V, repos.

Equipe VI et Club Athlétique Soc. Générale (III), à 1 heures, à Mons-en-Baœul, Stade Jean-Bouin.

Equipe VII et Amicale Sportive Club du Nord (I), à 8 heures 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipe VIII et Amicale Sportive Club du Nord (II), à 9 heures 30, à La Madeleine, au Romarin.

Equipe IX et Union Sportive du Pensionnat Pinchart (III), à 14 heures 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

Equipe Jun. A et Racing-Club d'Arras (Jun. A.), à 11 heures, à Arras.

Equipe Jun. B et Iris-Club Loosois (I), à 10 heures, à Loos, château Kiesner.

Equipe Vétérans et Patro-Club Loosois (I), à 10 heures, à Loos, château Crespel.

Equipe Antiques et X, à 8 heures 30, à Lambersart, au Canon d'Or.

Entraînement pour tous les équipiers libres (Seniors et Juniors à partir de 10 heures, à Lambersart, au Canon d'Or.

Il est rappelé aux supporters qui accompagnent l'équipe Juniors à Arras, que le départ a lieu par le train de 9 heures 50 et qu'ils doivent donc se trouver à la gare pour 9 heures 30 précises.

**FOOTBALL-CLUB « LA GAULOISE » D'HEM**

Equipe 1 contre Equipe de l'U. S. Pérenchies, à Pérenchies. Rendez-vous à 11 heures, chez Delacroix « Au Pinson », Petit-Lannoy, pour prendre le train de 11 h. 15.

Equipe 2 contre Equipe 1 de l'U. S. Wattrelosienne, à 10 heures, à Wattrelos. Rendez-vous à 8 h. 15, à l'Harmonie.

Equipe Juniors contre Juniors de l'A. C. Leersois. Rendez-vous chez Verbrugge.

## Boxe

## Le Champion d'Europe Criqui A ROUBAIX

L'annonce de la venue de Criqui, champion d'Europe et challenger au titre de champion du monde, à Roubaix, a causé dans tous les milieux sportifs, une vive sensation. Il a fallu toute la diplomatie et l'audace du promoteur roubaisien Edouard Dubus, pour décider Criqui à paraître sur un ring de province. On sait que le champion, très retenu par son engagement en vue du titre mondial, ne se déplace guère. Aussi, pouvons-nous féliciter la Direction de l'Académie des Sports de Roubaix, de nous procurer l'agréable plaisir de voir en action notre champion.

Ne reculant devant aucun sacrifice, l'A. S. R. nous offrira encore Mascart, le rude champion d'Anzin, que quelques retentissants succès sur les rings parisiens viennent de consacrer définitivement.

Nous aurons encore cinq grands combats en 10 rounds de 2 minutes.

Orkens de Bruxelles sera opposé à Détré, élève Dubus, champion du Nord.

Blanquart, de Gand, aura sa revanche, en rencontrant Baete, élève Dubus, champion du Nord.

Delamare de Gand, l'espoir belge, sera vis-à-vis de Debaer, élève Dubus.

Aubertin, d'Anzin, entraîneur de Mascart, boxera contre le scientifique Vanesiande, élève Dubus.

Talmant, d'Anzin, élève Tistart, rencontrera Wagniel, élève Dubus.

En 6 rounds de deux minutes, Delbauffe, d'Anzin, élève Tistard sera en présence de Squedin, élève Dubus. Les rencontres seront arbitrées par M. Vaissier, arbitre officiel de la F. F. B.

Nul doute que la vaste salle de la rue de l'Hospice ne soit trop petite pour contenir l'immense foule qui captivée par le joli spectacle offert entourera le ring.

## Hippisme

### Courses de Vincennes

1re Course. — 1. Travailleur (C. Pentecôte), g. 1710.00 ; p. 192.00 ; 2. Tempête (E. Marie), p. 24.00 ; 3. Tyrolienne A. Forcinal), p. 20.50.

2e Course. — 1. Thaïs (Guérouil), g. 61.50 ; p. 21.50 ; 2. Topsy Medium (A. Souroubille), p. 23 50 ; 3. Tenaïeur Th. Monsieur), p. 15.50.

3e Course — 1. Saumontoise (Guérouil), g.36.50 p. 14.00 ; 2. Sans-Peur (Neveux), p. 18.50 ; 3. Sydney A. Forcinal), p. 18.50.

4e Course. — 1. Rebecca (Th. Monsieur), g. 35.50, p. 14.50 ; 2. Quicksilver (Tabert), p. 15.50 ; 3. Pluton (Vitel), p. 24 50.

5e Course. — 1. Primerose V (Cnuddel, g. 32.00, p. 16.50 ; 2. Bellusante E Marie), p. 13.50.

6e Course. — 1. Snelty (Choisselet), g. 26.00, p. 12.50 ; 2. Suippes Lintant), p. 13.50 ; 3. Sirène (C. Pentecôte), p. 17.00.

7e Course. — 1. Rigolette (M. D'Haenel, g. 100.00, p. 23.50 ; 2. Rêveuse (Cnuddel), p. 20 50 ; 3 Quatre Mai (Blairsy), p. 32.50

# Avec un clou, un chenapan blessa mortellement un vieillard

Versailles, 16. — La Cour d'assises a condamné à 8 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour, le jeune Pecquet, 18 ans, qui, en septembre 1922, à Carrières-sur-Seine, chercha querelle à M. Thill, âgé de 65 ans, qui était occupé à travailler dans son champ. Au cours de la discussion, le jeune Pecquet porta, au côté gauche de son adversaire, un coup de clou de charpentier, lui faisant une blessure telle que quelques jours après M. Thill expirait à l'hôpital de Saint-Germain.

# EN DEUX LIGNES

Paris. — Dépôt projet de loi pour imposer : pianos, autom., électr., et tous appareils à sons.

Alexandrie. — Par train spécial, la reine des Belges partira demain pour Louqsor.

Berne. — Se disant à la veille de la quitter, M. Judet remercie par lettre la Suisse de son hosp.

Paris. — A Giverny, le maître impressionniste Monet a été opéré de la cataracte.

— Vendredi matin a été donné le dép. de l'ép. moloc. annuelle Paris-Nice.

Valence. — Au cimetière de Chabrillan, M. Bong dép. et gouv. de l'Indo-Chine, a été inhumé.

Paris. — Les démocr., rad. et rad. soc. du Sénat désignent merc. un cand. à la présidence.

— Mandat du gr. rad. soc. à Compère-Morel de dem. à la Chambre la mise en lib. de Cachin.

Louqsor. — Le sarcophage et de nombreux meubles ont été trouvés.

# Violent incident à Essen

## Dans un hôtel, des policiers allemands ont blessé 2 soldats

Essen, 16. — A 9 h. 30 hier soir, à l'hôtel Lernhoff, à Essen, dix soldats, dont deux Belges, voulurent se faire servir à boire.

Ces soldats ne se trouvaient du reste, pas en permission régulière.

Le patron refusa.

Un agent de la police de sûreté et un civil firent irruption dans le local, revolver au poing, en criant : « Haut les mains ».

Ils tirèrent ensuite plusieurs coups de revolver.

Deux soldats ont été blessés, dont un grièvement.

Le patron de l'hôtel a pris la fuite.

L'agent et le civil ont disparu.

Le commandement attend d'être plus amplement renseigné, sur cette affaire, pour prendre les mesures qui s'imposent.

## Des fonctionnaires allemands ont encore été arrêtés

Dusseldorf, 16. — On a arrêté à Dusseldorf, deux employés des postes et quatre fonctionnaires des douanes.

Le premier bourgmestre de Dusseldorf a refusé de transmettre aux journaux l'arrêté n° 17 du général Degoutte et une note expliquant les raisons de la grève du téléphone.

A Herne, on a arrêté le premier et le second adjoint au maire.

## D'autres ont été condamnés

Dusseldorf, 16. — Le tribunal militaire de Duisbourg a condamné à six mois de prison, 50.000 marks d'amende et à l'expulsion des territoires occupés, un certain nombre de fonctionnaires de la prison de Duisbourg qui s'étaient refusé à obéir aux ordres des autorités belges.

## La Mairie d'Essen plongée dans l'obscurité

Essen, 16. — Par représailles, la mairie a été plongée dans l'obscurité.

Le directeur de l'usine d'électricité passera vendredi après-midi, en Conseil de guerre.

## Tout semble s'arranger à Recklinghausen

Essen, 16. — A Recklinghausen, où depuis quatre jours un revirement de la masse semble s'être produit en notre faveur, les ouvriers ont décidé de suppléer eux-mêmes à l'indécision de la municipalité et ont créé un comité municipal d'ouvriers qui s'est installé à la mairie de Recklinghausen. Sur la porte de la salle où s'est installé ce comité, une pancarte portant ces mots a été apposée : « Notre comité n'aura point de difficultés avec les Français ».

En même temps, les mineurs de la région sont venus trouver le général Laigneiot. Ils lui ont demandé d'organiser à leur intention des trains ouvriers pour leur permettre de se rendre aux puits des mines où ils travaillent. Satisfaction va leur être donnée, comme elle le fut déjà, en des cas identiques, sur d'autres points du bassin.

# La Lithuanie obtient le territoire de Memel

Vilna, 16. — A la suite de l'installation, à Memel, du nouveau gouvernement reconnu par les Alliés, la Conférence des Ambassadeurs a décidé d'attribuer à la Lithuanie la souveraineté sur le territoire de Memel, moyennant certaines conditions relatives notamment à l'établissement d'une autonomie et à l'organisation du transit maritime et fluvial et du régime des ports.

## Des escarmouches se sont produites à la frontière

Au cours de l'occupation de la zone neutre attribuée à la Pologne, des escarmouches avec les irréguliers lithuaniens se sont produites en plusieurs endroits.

Les irréguliers se sont retirés et ont laissé entre les mains des Polonais plusieurs blessés. Parmi ceux-ci, on a reconnu quelques soldats de l'armée régulière lithuanienne.

Douze Polonais ont été blessés.

Les autorités polonaises ont été chaleureusement accueillies par la population.

La majeure partie du sud et une importante partie du centre de la zone attribuée à la Pologne se trouvent entre les mains de l'administration polonaise.

# Un artificier de Solre-le-Château a été déchiqueté par un obus

Le sujet serbe Milisavlivitch Zirka, 24 ans, artificier, demeurant à Solre-le-Château, était occupé au démontage des obus minnen de 0.17, abandonnés par les Allemands, dans les usines Pickette, situées à Liessies, dans le bois Labbé, lorsque l'obus qu'il manipulait fit explosion entre les mains de l'ouvrier pour une cause qui est encore inconnue. Le malheureux fut retrouvé déchiqueté à dix mètres de l'endroit où il était occupé.

Les ouvriers occupés à ce travail extrêmement dangereux, sont très distancés les uns des autres et travaillent isolément dans des abris formés par des gabions remplis de terre ayant 2 mètres d'épaisseur ; ils ne se servent que d'outils en bois.

C'est grâce à cette circonstance que l'accident n'a pas fait d'autres victimes.

La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.

# L'interpellation Ringuier à la Chambre

## L'assemblée a approuvé la disgrâce du préfet de l'Aisne

L'ordre du jour de la Chambre appelait hier la discussion de l'interpellation de notre ami et collaborateur RINGUIER sur les faits qui ont motivé le déplacement de M. Bourienne, préfet de l'Aisne.

Pour Ringuier, le déplacement de M. Bourienne est dû à une conjuration réactionnaire.

Il rappela les incidents qui amenèrent le déplacement de M. Bourienne et mit en cause les parlementaires de droite, qui l'ont demandé ce déplacement. Il affirma, en outre, que ses adversaires avaient cherché à le compromettre, notamment en le faisant passer pour l'ami des communistes.

## Le dossier de M. Touron

RINGUIER fit allusion à certain dossier détenu par la Préfecture de l'Aisne et dont M. Bourienne avait exigé communication.

« Ce fut là, dit le député socialiste, la véritable cause du départ de M. Bourienne ».

La droite, menée par Léon DAUDET, accueillit ces paroles par un vacarme épouvantable et plusieurs députés réclamèrent des précisions, que RINGUIER se refusait à fournir.

Ce fut INGHELS, député du Nord, qui révéla les faits, il s'agit de M. Touron, sénateur de l'Aisne.

Son dossier de dommages de guerre fut le premier du département sur lequel on ait statué et l'intéressé obtint le coefficient 17. Le président de la commission centrale chargée de la décision était, au demeurant, le directeur du journal de M. Touron.

L'orateur conclut en déclarant que le ministre avait abusé de son pouvoir dictatorial.

M. MAUNOURY, ministre de l'Intérieur, prétendit que la démarche des parlementaires de l'Aisne n'avait aucun caractère politique.

Il rendit hommage aux qualités administratives de M. Bourienne, mais il ajouta qu'il était apparu, après six semaines, que celui-ci ne se mettait pas assez vite au courant des questions particulières aux Régions Libérées.

Satisfaite de ces explications, la Chambre du Bloc National vota à mains levées l'ordre du jour pur et simple déposé par M. SEROT.

L'Assemblée adopta ensuite les quatre premiers chapitres du projet relatif à l'amodiation des mines de potasse d'Alsace, actuellement sous séquestre.

La prochaine séance aura lieu mardi prochain.

# Le Sénat a ratifié la suppression des zones franches

### *M. Léon Bourgeois a donné sa démission de président de la Haute-Assemblée*

Le Sénat a adopté hier, après discussion, le projet de loi relatif à la réforme du statut douanier des zones franches du pays de Gex (Ain) et de Haute-Savoie et le projet portant approbation de la convention conclue entre la France et la Suisse, après la suppression des zones franches.

Au début de la séance, M. Antony RATIER donna lecture d'une lettre de M. Léon BOURGEOIS, donnant sa démission de président du Sénat.

# M. Le Trocquer revient à Paris

### *On observe une grande discrétion sur son voyage à Londres*

Londres, 16. — La discrétion la plus absolue est observée, aussi bien du côté anglais que du côté français, sur les résultats des négociations engagées entre M. Le Trocquer et le gouvernement britannique.

On annonce que le gouvernement britannique a formulé, au cours de la réunion de la matinnée, des contre-propositions que M. Le Trocquer a transmises immédiatement au gouvernement français.

On croit toutefois savoir que le principe de la requête française, relative à la ligne Duren-Trèves serait accepté.

M. Le Trocquer repartirait ce soir, à 15 heures.

# L'aventure de Flora Culot

### LE CONSEIL DE GUERRE VA ETRE APPELE A L'IDENTIFIER

La femme Flora Culot, épouse Plumart, inculpée d'intelligences avec l'ennemi, qui prétend se nommer en réalité Marysverde et n'être pas la coupable recherchée, passera le 23 février prochain devant le Conseil de Guerre de la 1re Région.

Ce tribunal prononcera, s'il y a lieu, un jugement d'identification de la prévenue, après quoi l'instruction de l'affaire dans laquelle celle-ci est impliquée pourra, le cas échéant, être réouverte.

FEUILLETON DU 18 FEVRIER 1923 — N° 31

# La Revanche de Liliane

## *Roman d'amour par DELLY*

DEUXIEME PARTIE

XII

Liliane se trouvait à la maison des Rossignols, trois jours plus tard, quand Hugh y vint donner à Mrs. O'Feilgen sa réponse, au sujet des réparations demandées.

A la vive surprise de tous, il déclara :

— J'ai l'intention de faire remettre ce logis en état pour l'habiter moi-même. Aussi louerai-je, pour vous, une autre maison que vous choisirez à votre gré. En outre, je serai heureux de vous faire une pension annuelle de cent cinquante livres, dont vous recevrez, ces jours-ci, le premier trimestre.

Le saisissement de Mrs O'Feilgen fut tel que tout d'abord, elle resta sans parole. Quant à Liliane, qui travaillait à une broderie près de son amie Kathleen, elle leva, sur lord Stanville, des yeux tout brillants de reconnaissance, qui rencontrèrent un regard signifiant clairement : « C'est pour vous que je le fais... c'est pour vous plaire, Liliane. »

Elle baissa le front, tandis que s'empourprait son teint délicat. L'amour dont elle était l'objet, le soin que prenait Hugh de lui être agréable, l'émouvaient profondément, de plus en plus.

Qu'allait-elle décider ?... D'un jour à l'autre, il lui demanderait sa réponse... Et elle ne savait encore...

Mais, au fond du cœur, elle sentait bien qu'elle ne pourrait dire « non ».

Mrs. O'Feilgen, reprenant un peu sa présence d'esprit, essayait d'exprimer sa reconnaissance. Mais Hugh l'interrompit d'un ton à la fois impératif et souriant :

— Laissons donc cela, ma cousine, je vous en prie !...

« Ma cousine » !... Mrs. O'Feilgen faillit de nouveau en demeurer ahurie.

... Si vous tenez absolument à remercier quelqu'un, eh bien, que ce soit Liliane, qui m'a appris à vous connaître.

— Oh ! Liliane est une chère enfant que nous aimons tant !

Et Mrs. O'Feilgen embrassa chaleureusement la jeune fille toute confuse.

Lors Stanville demeura près d'une heure dans le salon décoré de délicates boiseries sculptées, jadis blanches, orné des meubles usés que Mrs. O'Feilgen tenait de sa famille. Chacun s'y installait à sa guise et y apportait son travail. Kathleen avait là son piano, Daisy son violon, leur mère ses raccommodages auxquels toutes deux mettaient parfois la main, Pascal et Trick leurs livres et leurs cahiers d'écolier. Quant à Rosetta, elle se brodait en ce moment un col, car tous ses actes se rapportaient généralement à sa précieuse personne.

La belle veuve se trouvait sortie pendant la visite de lord Stanville. Elle rentra au moment où il quittait la maison des Rossignols, et reçut un froid salut au passage... Dès qu'il se fut éloigné, Mrs. O'Feilgen saisit les mains de sa belle-sœur et l'entraîna dans le salon.

— Venez, Rosetta, que nous vous racontions la chance qui nous arrive !

— Quoi donc ?... Lord Stanville refait complètement la maison ?

— Oh ! c'est bien mieux !... Il est charmant quand il veut !... Il nous a témoigné beaucoup d'intérêt...

— Et il nous met à la porte de la maison des Rossignols ! conclut gaiement Daisy.

Mrs. Heghton dit d'un ton mécontent :

— Vous vous moquez de moi, je pense ?

— Oh ! ma tante, pas le moins du monde. Notre cousin — il veut que nous lui donnions ce titre maintenant, figurez-vous ! — compte faire réparer le logis, mais pour son usage. Quant à nous, il va nous louer une autre maison que nous choisirons...

— Heim, est-il aimable, et l'a-t-on assez calomnié ? interrompit Kathleen.

— De plus, il nous fera une rente de cent cinquante livres !

Mrs. O'Feilgen ajouta :

— Je n'en suis pas encore revenue, Rosetta !

Mrs. Heghton jeta un coup d'œil malveillant vers Liliane qui, un peu à l'écart, souriait, toute joyeuse du bonheur de ses amies.

— Vous connaissiez les intentions de lord Stanville à ce sujet, Liliane ?

— Oh ! pas du tout ! Il ne m'en a pas dit un mot et j'ai été la première surprise..., très agréablement surprise.

Rosetta se tourna vers sa belle-sœur.

— Eh bien, tant mieux pour vous, ma chère ! Vous profitez des bonnes dispositions de votre parent, et l'on ne peut souhaiter que de les voir durer.

Mrs. O'Feilgen eut un discret regard vers Liliane, en murmurant :

— Oh ! maintenant, oui, elles dureront !

Il était près de six heures quand Liliane, en quittant la maison des Rossignols, rentra à Stanville-Housse. Dans l'escalier, elle croisa lady Laurence qui descendait. Comme elle s'effaçait pour lui laisser le passage, une voix mauvaise l'interpella, sur un ton contenu :

— Eh bien, quand donc finira cette comédie ?... Soi-disant, vous êtes comptable, mais votre présence aux bureaux devient de plus en plus fantaisiste. Il ne faut pourtant pas croire que l'on ne saisisse le motif de tout cela ?

Liliane considéra d'un air stupéfait le visage contracté par la colère.

— Le motif ?... Quel motif ?

Lady Laurence eut un petit ricanement.

— Oui, faites l'innocente !... Vos coqueteries à l'égard de mon fils ne sont un mystère pour personne, petite intrigante. Mais il a trop de raison pour ne pas voir clair bientôt dans votre jeu... et alors, adieu les beaux rêves !

Liliane eut un sursaut d'indignation.

— C'est odieux, ce que vous me dites là !... Et je suis bien sûre que vous n'oseriez pas le répéter en face de lui ?

Lady Laurence, sans répondre, continua de descendre... Et Liliane, le cœur bondissant, gravit les derniers degrés de l'escalier.

Un pas fit craquer les lames du parquet dans le corridor et la lumière éclaira la haute stature de lord Stanville.

— C'est vous, Liliane ?... J'entendais parler dans l'escalier... Mais qu'avez-vous ?

Elle n'avait pas eu le temps de maîtriser l'émotion indignée que venait d'éveiller en elle l'attaque imprévue de lady Laurence. Hugh la discernait aussitôt sur sa physionomie, qui apparaissait en pleine lumière.

Liliane murmura, en détournant les yeux du regard investigateur et inquiet :

— Ce n'est rien...

Et elle essaya de retirer sa main que lord Stanville venait de prendre.

Mais il répliqua vivement :

— Oh ! je ne vous laisserai pas aller ainsi !... Avec qui causiez-vous ?

— Lady Laurence m'a dit quelques mots au passage... quelques mots très durs...

— Lesquels ?

— Je ne veux pas vous les répéter.

— Mais moi, je veux les savoir... Venez, Liliane.

Il faisait le geste de l'emmener dans son cabinet. Mais elle résista, en protestant d'une voix tremblante :

— Non, non... On dirait encore...

— Quoi donc ?

Comme elle se taisait, tout oppressée par la gêne et l'émotion douloureuse, Hugh répéta, en se penchant vers elle :

— Quoi ?... Qu'a-t-elle osé dire à ma petite hermine ?

Elle balbutia :

— Que je suis une coquette... une intrigante... Oh ! Hugh, laissez-moi !... Ne vous occupez plus de moi !... Jamais, « elle » ne m'acceptera... et je ne veux pas qu'il y ait rien entre vous, à cause de moi...

Un bras souple et vigoureux l'enveloppa, l'entraîna vers le grand cabinet somptueux, ce soir embaumé par les délicats arômes s'exhalant de quelques fleurs superbes, jonquilles blanches, posées sur le bureau... Et là, Hugh dit ardemment :

— Vous allez maintenant me donner votre réponse, Liliane. Mais je veux qu'elle soit entièrement dégagée de toute crainte, au sujet de ma mère comme de moi-même. Soyez certaine que je saurai toujours garder la stricte déférence filiale, et que vous ne serez jamais une cause de conflit. Ma mère ne vous aime pas, je le sais ; elle sera fort mécontente de notre mariage, cela, nous pouvons en être certains. Mais il m'est impossible de m'arrêter à cette malveillance dont vous êtes l'objet sans aucun motif. Et vous, chère Liliane, vous pouvez, sans scrupule, accepter ce que je vous offre... si toutefois ce terrible lord Stanville ne vous fait pas trop peur.

Il penchait, vers elle, son visage transformé par l'émotion passionnée... Les beaux yeux noirs s'emplirent de larmes, un sanglot vint à la gorge de Liliane.

Il s'écria :

— Qu'avez-vous, ma Lily ?... Qu'ai-je dit qui puisse vous faire de la peine ?

Ses bras entouraient la jeune fille tremblante, son regard anxieux considérait le joli visage palpitant.

Elle dit tout bas :

— Oh ! ce n'est pas vous !... au contraire ! Mais quand je pense comme je suis détestée...

— Que vous importe, puisque moi je vous aimerai... je vous aime, Liliane !

Des lèvres frémissantes baisaient les cheveux légers, soyeux, effleuraient le front satiné... Liliane eut un mouvement pour se retirer. Mais Hugh murmura passionnément :

(A suivre).